La Huppe du Paradou

BULLETIN N°6 29 Janvier 2009

ALERTE POLLUTION !!

Elevage de canards :

Un projet d'extension d'élevage de canards sur la Commune de Pornic au lieu dit « Les Réautés » fait l'objet du **5 Janvier au 5 Février 2009** d'une enquête publique, à la demande de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, dans les communes de Pornic, Chauvé et La Bernerie en Retz.

Ce projet, soumis à autorisation, doublerait l'élevage de canards actuel pour porter *« au cours d'une année … le nombre de canards élevés … à 96200 dans les 2 bâtiments »*.

Epandage des lisiers à notre porte !

Il est envisagé d'épandre en totalité les volumes importants de lisier produit par les animaux notamment à **proximité des zones d'habitations et proches du bord de mer.** Les zones d'épandage se situent dans un périmètre allant de La Blinière à La Rogère jusqu'à La Fontaine aux Bretons et la route de Pornic à Nantes.

Les périodes d'épandage s'échelonnent sur une grande partie de l'année, voire en été, pour certaines parcelles cultivées.
Notre Association ne peut accepter la solution retenue, ***celle de l'épandage***, car d'autres solutions respectueuses de l'Environnement existent (élevage sur paille, méthanisation …)

L'épandage dans les zones prévues provoquerait plusieurs pollutions :

- Pollution du bassin versant côté mer par Monval, la Fontaine aux Bretons et La Boutinardière,
- Pollution de la zone humide du Canal de Haute Perche,
- Pollution des eaux souterraines,
- Odeurs nauséabondes dans les zones d'habitation, des campings et d'accueil des touristes.

Quelles conséquences ?

- Impact sur le commerce local,
- Accueil des touristes,
- Interdiction de la pêche à pied, comme depuis le 26 janvier 2009, lors de périodes de fortes pluies,
- risque de pollution des bassins ostréicoles, pour les mêmes raisons,
- Perte du pavillon bleu et interdiction des baignades,
- Dégradation de notre qualité de vie,

Le Conseil Municipal de La Bernerie en Retz a émis le 23 Janvier 2009 un avis défavorable sur ce projet. Nous adhérons à cette décision, cependant nous demandons que dès maintenant des solutions soient recherchées pour éliminer rapidement les pratiques actuelles d'épandage.

Notre Association invite les Berneriens et les habitants des communes concernées à prendre connaissance de ce projet en Mairie et d'y apposer leurs observations.

Pour nous soutenir, merci de renvoyer à notre adresse, en Mairie de la Bernerie en Retz, pour le 5 Février, avant midi, le document ci-dessous que nous annexerons à nos remarques sur le dossier d'enquête publique:
Association La Huppe du Paradou : Mairie Boite N° 23 44760 La Bernerie en Retz

---

Mme, Mlle, Mr : Nom : Prénom :

Adresse : Ville : Code postal :

Oui, je soutiens l'Association La Huppe du Paradou concernant le projet d'élevage de canards, objet de l'enquête publique.

Date : Signature :

Un peu d'humour !!!! Purin de nous autres…

Moi, je l'aime bien l'odeur du purin,
Ça sent déjà très fort au petit matin,
Ça me rappelle, c'est certain,
Ma cabane, au fond du jardin.

Epandu au long des chemins,
auprès des caravanes ce bon purin,
Ça fera fuir les touristes et les citadins,
Ils n'ont pas de cabane, ils n'ont pas de jardin !

Pour faire partir nos visiteurs,
L'épandage c'est le meilleur,
Du vrai ! Comme on sait bien le faire !
Après, enfin, nous serons tous pépères…

Rien que pour nous, notre air marin
Sera parfumé au bon purin !
Ah ! je nous y vois bien, l'air mutin,
Les deux pieds, les deux mains, dans notre purin !

Mentions légales : Le présent document est édité par « La Huppe du Paradou ». Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°78-17 du 6/01/1978, vous disposez sur les informations vous concernant d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de nous contacter à l'adresse de l'éditeur, indiquée ci-dessus.

Site : **www /huppeduparadou.fr**